title : Notice sur *L’École des Maris* de Molière.

creator : Auguste Vitu

copyeditor : Floria Benamer (Stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/moliere/moliere\_ecole-des-maris-ed-vitu/

source : Molière, *L’École des Maris*, éd. Auguste Vitu, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1889.

created : 1889

language : fre

$I$ Ceci est une pièce à thèse. Molière, faisant un pas décisif dans la comédie de mœurs, met en présence deux systèmes contraires employés pour l’éducation des filles : celui de la contrainte et de la défiance, aboutissant aux soupçons jaloux et aux mésaventures, en opposition à celui d’une honnête liberté, fondé sur la confiance et l’estime et conduisant au bonheur.

Deux jeunes orphelines, deux sœurs, ont été confiées par leur père mourant à deux frères, bourgeois de Paris, nommés Ariste et Sganarelle, qui se proposent de les épouser malgré la différence d’âge. Ariste, qui est l’aîné, ne voit pas de moyen plus sûr pour gagner, à défaut d’amour, l’estime et l’affection de la raisonnable Léonor que de la traiter en personne $II$ libre et maîtresse d’elle-même ; il lui permet les visites, les assemblées, les bals ; il lui donne laquais et suivante, comme à une fille de condition ; il souffre qu’elle se pare d’ajustements à la mode, et qu’elle aille leste et pimpante sous les regards des jeunes gens.

Sganarelle, au contraire, soumet la charmante Isabelle à une contrainte perpétuelle qui équivaut presque à une claustration ; il l’habille de serge, et ne lui permet le noir que les jours de fête ; les loisirs qu’il lui laisse sont de s’occuper aux choses du ménage, de recoudre le linge de son tuteur, et de tricoter quelques paires de bas.

Qu’arrive-t-il ? C’est que les procédés d’Ariste touchent le cœur de Léonor, qui lui propose d’elle-même de devenir sa femme ; tandis qu’Isabelle, désespérée, encourage les assiduités d’un jeune homme, et mène ses affaires avec tant de finesse et de volonté qu’elle arrive à épouser son Valère, à la barbe de Sganarelle, furieux et berné.

On a voulu voir dans *L’École des Maris* une imitation, ou du moins un souvenir des *Adelphes* de Térence. Le rapprochement est juste quant aux deux frères Mitio et Demea : le premier, doux, civil et chéri de tout le monde ; le second, brutal, sévère et généralement détesté. Ces deux frères ont chacun un fils, qu’ils élèvent, le premier avec toute l’indulgence possible, le second avec une étroite rigueur. $III$ Mais là se borne toute la ressemblance, Deux garçons ne sauraient amener aucune situation dont Molière eût pu profiter pour mettre en contraste les deux vieillards épris de leur pupille. Le plan des *Adelphes* n’aboutit d’ailleurs à aucune conclusion morale. On pourrait croire que le fils de Mitio serait un bon sujet ; tandis, que le fils de Demea tournerait à mal. Il n’en est rien ; ils tournent à mal tous les deux, le premier profitant de la liberté que lui laisse son père pour favoriser les déportements de son ami. L’idée est assez plaisante mais elle appartient plutôt à la forme légère du vaudeville moderne qu’à la véritable comédie.

L’intrigue de *L’École des Maris*, fort ingénieusement ourdie, n’emprunte rien aux *Adelphes* ; c’est dans la XXIIIe nouvelle de Boccace que Molière en a rencontré le modèle. Mais avec quel art créateur ne l’a-t-il pas renouvelée et embellie ? L’héroïne de Boccace est une dame de Florence ; devenue passionnément amoureuse, d’un jeune homme qu’elle, voit souvent en compagnie d’un moine ; elle choisit celui-ci pour confesseur ; le prie d’engager son ami à ne plus la fatiguer de ses obsessions ; et le charge de lui rendre une ceinture sur laquelle sont écrits ces mots : « Je vous aime et n’ose vous le dire. » Isabelle imagine de signaler à Sganarelle les prétendues assiduités de Valère ; à qui elle n’a jamais parlé ; Sganarelle va, sans autre réflexion ; faire une espèce de scène à $IV$ Valère, qui, étonné d’abord, devine bientôt l’intention d’Isabelle ; le tuteur, abusé par cette feinte, reporte innocemment à Valère une boîte qu’Isabelle prétend tenir de lui, mais qui renferme Une lettre où la jeune fille lui ouvre son cœur. Ainsi, Sganarelle est l’instrument aveugle de sa propre déconvenue, et ce ressort, qui anime et soutient toute la pièce, plaira tellement à Molière et au public qu’il le reprendra, sauf variantes, dans *L’École des Femmes*.

Cette lettre charmante (acte II, sc. V) n’a pas été perdue pour les successeurs immédiats ou lointains de Molière : « Cette lettre vous surprendra sans doute et l’on peut trouver bien hardi pour moi et le dessein de vous l’écrire et la manière de vous là faire tenir ; mais je me vois dans un état où je ne dois plus garder de mesure.… J’ai cru que je devais plutôt vous choisir que le désespoir. » C’est Isabelle qui s’efforce de pallier aux yeux de Valère l’imprudence d’une démarche si contraire « à la pudeur du sexe » Quarante-trois ans plus tard, Agathe des *Folies Amoureuses* n’écrira pas d’un autre style à son Eraste : « Vous serez surpris du parti que je prends ; mais, l’esclavage où je me trouve devenant plus dur chaque jour, j’ai cru qu’il m’était permis de tout entreprendre : » Autre espace de soixante et onze années, et Rosine se justifiera à elle-même sa hardiesse en disant : « Mon excuse est dans mon malheur ; seule, enfermée, en butte à la persécution d’un homme $V$ odieux, est-ce un crime, de chercher à sortir d’esclavage ? » — Il y a de l’écho ici ! comme dit Figaro. Le scénario du *Barbier de Séville* n’est pas le seul, complété par une scène du *Sicilien*, qu’ait engendré *L’Ecole des Maris*. Le groupe formé par Ariste, le tuteur sexagénaire et sa pupille Léonor, isolé- et traité à part comme sujet principal, a fourni le thème de la jolie comédie de Fagan, *La Pupille*, laquelle a reçu un nouveau développement et une physionomie toute moderne dans *Le Parisien* de Gondinet, représentées l’une et l’autre à la Comédie-Francaise, la première en 1739, la seconde en 1886. Ainsi vont les fictions du conte et de la comédie, se modifiant et se renouvelant à travers les âges.

On voit, pour nous en tenir à Molière, avec quelle sûreté de génie il a su tirer parti de l’anecdote recueillie par Boccace, et combien il l’a rendue plus intéressante en l’épurant. Ce n’est plus une femme mariée qui puise dans sa perversité de subtiles inventions pour contenter sa passion adultère ; c’est une jeune fille qui trouve dans son malheur des inspirations de délivrance. L’honneur d’Isabelle est sans tache, et Valère se montre digne d’elle. Guidée par une intuition secrète, elle a pleine foi dans les intentions de Valère ; c’est à bon droit qu’elle s’écrie

O Ciel, sois-moi propice, et seconde en ce jour

Le stratagème adroit d’une innocente amour.

(Acte II, sc. I.)

$VI$ Et lorsque Sganarelle, après son premier entretien avec Valère, la rassure ingénument sur les intentions du jeune homme et lui dit :

Je le trouve honnête homme et le plains de t’aimer,

Isabelle, remplie de joie, se dit tout bas en elle-même ces vers charmants et doux

Ses feux ne trompent pas ma secrète croyance

Et toujours ses regards m’en ont dit l’innocence.

Il est nécessaire d’insister sur cette nuance qui unit dans un même sentiment de délicatesse l’âme des deux amoureux, parce que des traditions invétérées sur nos grands théâtres littéraires tendent à l’obscurir. Les jeux de scène, marqués sur les éditions postérieures à la première moitié du xviiie siècle, n’existent pas dans l’édition originale non plus que dans les subséquentes ; ils sont, d’ailleurs sobrement indiqués ; mais l’exécution les a chaque jour, amplifiés et exagérés de manière à dénaturer la pensée de l’illustre auteur. Par exemple y dans la scène IX du second acte, lorsque Isabelle prononce des vers à double sens que Sganarelle prend pour lui tandis qu’elle donne furtivement sa main à baiser à Valère, on a vu, on voit encore certains acteurs dévorer cette main de baisers pendant des minutes entières, tandis que Valère, à qui elle engage sa foi, ne doit que l’effleurer avec un profond respect. Cailhava indiquait déjà cet abus en 1802, mais il était beaucoup plus ancien, $VII$ témoin ces lignes peu remarquées, et cependant très intéressantes, qu’écrivait Grimarest en 1705 : «*L’École des Maris* est une des comédies que l’on verrait encore représenter aujourd’hui avec le plus de plaisir, si elle était jouée avec autant de feu et de délicatesse qu’elle l’était du temps de l’auteur. »

*L’École des Maris* fut donnée pour la première fois le vendredi 24 juin, sur le théâtre du Palais-Royal[[1]](#footnote-1), avec un succès prodigieux, attesté par le chiffre des recettes, qui, de 410 livres à la première représentation, suivit une progression rapide : 650 livres le dimanche 26 ; 701 livres le mardi 28 ; 760 livres le mercredi 29 ; 812 livres le dimanche 3 juillet ; 1131 livres le vendredi 8 (quinze loges louées) ; 1132 livres le dimanche 10.

On voit qu’en ce temps bienheureux les chaleurs, de l’été n’arrêtaient pas la vogue. Le samedi la troupe avait, joué le nouveau chef-d’œuvre chez Mme de La Trémouille pour Mademoiselle (Anne-Marie-Louise d’Orléans) moyennant 220 livres. Mais au mois de juillet, où la cour et tous les grands étaient en villégiature ; les comédiens durent se multiplier. Le lundi 11, ils partirent pour le château de Vaux, où le surintendant Fouquet donna la comédie à la $VIII$ reine d’Angleterre, à Monsieur et Madame, duc et duchesse d’Orléans. Loret nous a conservé le récit de cette « visite »[[2]](#footnote-2).

Outre concert et mélodie,

Il (Fouquet) leur donne la comédie ;

Sçavoir *L’École des Maris,*

Charme, à présent, de tout Paris,

Pièce nouvelle et fort prisée

Que sieur Molier *(sic)* a composée,

Sujet si riant et si beau

Qu’il fallut qu’à Fontainebleau

Cette troupe, ayant la pratique

Du sérieux et du comique,

Pour Reynes et Rois contenter,

L’allât encor représenter.

Ce fut le mercredi 3 juillet que *L’École des Maris* fut jouée à Fontainebleau devant le roi, avec *Le Cocu imaginaire*, dans le jour ; le soir on recommença le spectacle chez la surintendante (Marie-Madeleine de Castille, seconde femme de Nicolas Fouquet). Ce n’était pas tout. Le lendemain, jeudi, le marquis de Richelieu (Jean-Baptiste Amador de Vignerod, mort l’année suivante) arrêta la troupe pour jouer devant les filles de la reine, entre lesquelles était Mlle de La Motte d’Argencourt ; cette $IX$ remarque de La Grange, à propos d’une personne connue par ses aventures, ne laisse pas que de donner à penser. Cette galanterie coûta 80 pistoles d’or, soit 880 livres, au marquis de Richelieu. Le surintendant avait donné 15oo livres. La troupe revint à Paris la nuit, arriva à Essonnes le vendredi 15 à la pointe du jour et à midi au Palais-Royal, pour jouer cette fameuse *École des Maris* avec *Huon de Bordeaux*, de Gilbert, qu’on avait affichés. On voit que Molière et ses compagnons ne plaignaient pas leurs peines ; le succès éclatant et les fructueux partages les en dédommageaient.

*L’École des Maris* fut jouée trente-deux fois de suite, du 24 juin au 16 septembre, soit pendant huit semaines à quatre représentations par semaine à l’exclusion de toute autre pièce. Dans cette récapitulation ne sont pas comprises les visites à Paris, à Vaux et à Fontainebleau.

Les comédiens nageaient dans l’abondance. On en peut juger par les comptes personnels de La Grange qui, durant cette période fortunée, toucha pour sa part un peu plus de 1367 livres, émoluments considérables pour le temps. La Grange ne fait pas mention de droits d’auteur au profit de Molière ; mais depuis le lendemain de la dernière fête de Pâques, c’est-à-dire du lundi 25 avril 1661, Molière avait demandé et obtenu deux parts au lieu d’une pour lui ou sa femme s’il se mariait, prévision qui ne se réalisa $X$ que l’année suivante, et l’association se trouva divisée en treize parts.

Le nom d’Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Béjart ou Béjard[[3]](#footnote-3) n’apparaît sur les registres de la troupe qu’à partir de Pâques 1662. Est-ce à dire qu’elle n’ait pas débuté après Pâques 1661 en attendant le mariage ? c’est un problème qu’on peut poser sans nul espoir de le résoudre. On lui distribue, sans l’ombre d’une preuve, le rôle de Léonor de *L’École des Maris*. On est également embarrassé pour admettre cette hypothèse ou la combattre, étant donné surtout que Léonor trouvait dans l’ancienne troupe deux interprètes au choix, du Parc en première ligne, et subsidiairement Mlle Hervé (Geneviève Béjart). Sous cette réserve, voici la distribution la plus probable (l’astérisque\* indique la certitude).

|  |  |
| --- | --- |
| \* Sganarelle | Molière. |
| Ariste | L'Épy. |
| \* Valère | La Grange. |
| \* Ergaste | Du Parc. |
| \* Un commissaire | De Brie. |
| Un notaire | Du Croisy. |
| \* Isabelle | Mlle De Brie. |
| Léonor | Du Parc ?  Armande Béjart ? |
| \* Lisette | Madeleine Béjart. |

L’édition originale de *L’École des Maris* fut $XI$ achevée d’imprimer le 20 avril 1661, en vertu d’un privilège sollicité et obtenu par Molière le 9 juillet précédent. C’est la troisième pièce que Molière ait imprimée, après *Les Précieuses ridicules* et *Sganarelle*. Il y a des exemplaires de cette première édition au nom des libraires Claude Barbin, Gabriel Quinet et Guillaume de Luynes. Molière, dans sa requête à fin de privilège, invoqua le souvenir de son procès avec Jean Ribou à propos de Sganarelle. On dirait que Molière avait quelque hésitation à se faire imprimer, car il croyait chaque fois nécessaire, d’alléguer une raison déterminante autre que son droit pur et simple.

*L’École des Maris* est une des comédies de Molière les mieux établies dans les sympathies du public et que les spectateurs des deux Théâtres-Français, revoient avec le plus de plaisir. La fraîcheur des idées et la grâce piquante d’un dialogue incomparable lui assurent, après deux cent vingt-neuf ans révolus une éternelle jeunesse.

Auguste Vitu.

1. C’est là date incontestable, et authentique ; on n’y insiste qu’à raison des erreurs qui se sont produites dans certaines éditions. Cailhava donne le 4 juin, et l’édition Baudouin frères le 14 juin. [↑](#footnote-ref-1)
2. Lettre XXVIII, du 17 juillet 1661, mal à propos datée du samedi; le 17 juillet était un dimanche. L'édition Baudoui place inexactement la représentation de Vaux avant celle du Palais-Royal. [↑](#footnote-ref-2)
3. Mme Molière signe tantôt Béjart, tantôt Béjard ; il en est de même des autres personnes de sa famille. [↑](#footnote-ref-3)